

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 8 juillet 2010.

Date de la séance : 15 juillet 2010.

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 19

Absents avec procuration : 7

Absent : 1

Présents : Mme BEUREL - M. BORNAGHI - Mmes COUDON - CUVIER - DEMIGNÉ - MM. DINIZ - FASSIER - Mme HAUTOY - M. HERVEOU - Mmes LIBIOUL - MACARIO - MM. MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mme ROCHE - M. ROUX.

Absents avec procuration : Mme BOLIS procuration à M. PRONONCE - M. GAUTHER procuration à M. PRESLE - Mme LEGRAND procuration à Mme ROCHE - Mme LOUREIRO procuration à Mme HAUTOY - M. MELIS procuration à M. PLANTIN - M. MIGUET procuration à M. RAZAVET - Mme SALOT procuration à Mme DEMIGNÉ.

Absent : M. MAUFROY

Secrétaire de séance : M. FASSIER.

Président de séance : M. PRONONCE.

N°10/07/15/006

OBJET : Modification du tableau des effectifs budgétaires.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de modifier le tableau communal des effectifs budgétaires afin de :

- Permettre les avancements de grade des agents qui ont récemment réussi un examen professionnel,
- Créer les postes de la filière artistique qui permettront le recrutement des professeurs de l'école de musique (agents majoritairement non titulaires pour l'heure, mais qui doivent être recrutés sur des emplois permanents).
- Mieux ajuster le nombre de postes budgétaires au nombre d'emplois réellement pourvu au sein de la collectivité

Les modifications proposées ressortent en rouge sur le tableau qui sera annexé à la présente délibération.

Le Comité Technique Paritaire de la ville a été consulté sur ces modifications lors de sa réunion du 30 juin dernier.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération